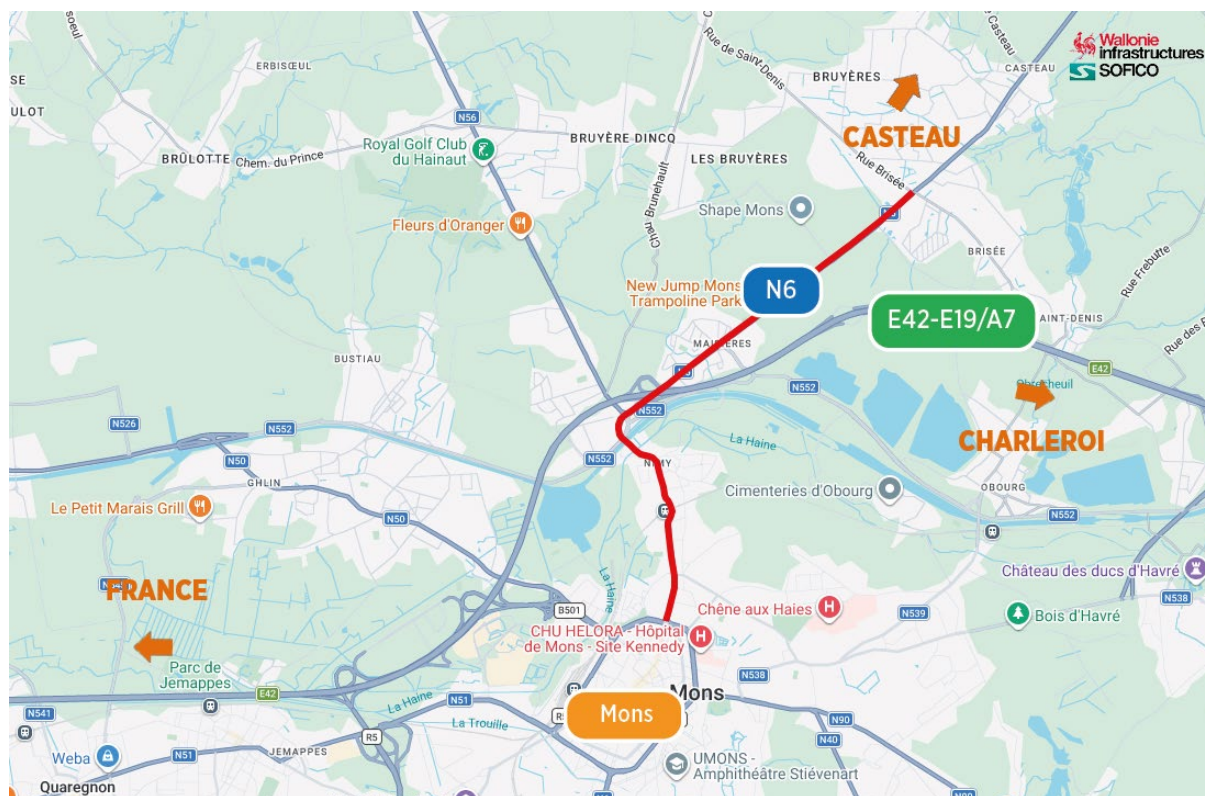


Mons - N6 : réfection des revêtements sur l'axe Mons-Nimy-Maisières

24 mars 2026

À Mons, la première phase d'un chantier visant à renouveler les revêtements de la N6 entre les carrefours formés avec le R50 et le chemin Vert, dans les deux sens, débutera le lundi 6 avril. Afin de préserver au maximum la mobilité, ces travaux ont été découpés en plusieurs phases successives, qui progresseront du sud vers le nord (Mons vers Casteau), jusqu'à la mi-juin.



RÉALISATIONS

Ce chantier vise à renouveler les couches supérieures du revêtement de la N6, sur l'ensemble des voies de circulation, dans les deux sens, entre le carrefour formé par la N6/avenue Victor Maistriau avec le R50 et le carrefour formé par la N6/ rue Grande avec le chemin Vert, soit sur environ 7km. Diverses opérations

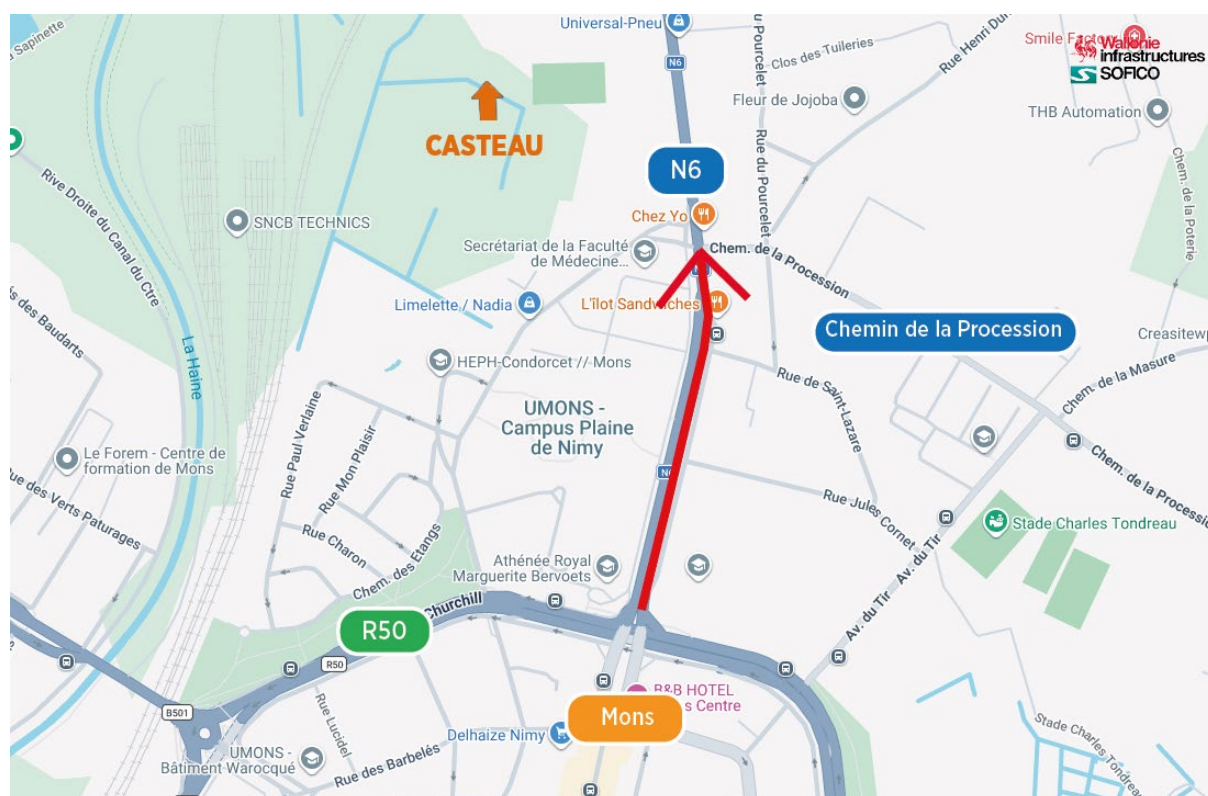
complémentaires seront également menées (nouveaux marquages, réparations d'avaloirs,...), profitant de la signalisation en place.

MODIFICATIONS DES CONDITIONS DE CIRCULATION

Dès le lundi 6 avril et jusqu'au vendredi 10 avril, sous réserve des conditions météorologiques :

La circulation, sur la N6/avenue Victor Maistriau, sera interdite, voiries latérales comprises, uniquement en direction de Casteau, entre le carrefour formé avec le R50 (non-compris) et celui formé avec le chemin de la Procession (non-compris) :

- Une déviation sera mise en place via le R50, la B501, l'E42-E19/A7 vers Charleroi via l'accès n°24 « Mons » et la sortie n°23 « Nimy » pour rejoindre la N6.



Dès le lundi 13 avril et jusqu'au vendredi 17 avril, sous réserve des conditions météorologiques :

La circulation, sur la N6/avenue Victor Maistriau, sera interdite, voiries latérales comprises, uniquement en direction du R50, entre le carrefour formé avec le chemin de la Procession (non-compris) et celui formé avec le R50 (non-compris) :

- Une déviation sera mise en place via l'E42-E19/A7 vers la France, la sortie n°24 « Mons », la B501 et le R50



Dès le lundi 20 avril et jusqu'au vendredi 24 avril, sous réserve des conditions météorologiques :

La circulation, sur la N6/chaussée de Bruxelles, sera interdite, dans les deux sens, entre le carrefour formé avec le chemin de la Procession (compris) et celui formé avec la rue des Viaducs (non-compris).

- Des déviations seront mises en place, dans les deux sens, via l'E42-E19/A7 et les échangeurs n°23 « Nimy » et n°24 « Mons ».



Durant l'ensemble de ces phases, les commerces resteront accessibles uniquement à pied sur le tronçon concerné. Le stationnement sera également interdit le long de la chaussée. Il est conseillé de se garer sur les voiries latérales/perpendiculaires.

Afin de garantir la meilleure mobilité possible, les travaux seront temporairement suspendus durant les congés de printemps afin de permettre la réhabilitation de la N538/Chaussée du Roelux voisine. Le chantier de la N6 reprendra le lundi 11 mai. Le détail des phases suivantes sera communiqué ultérieurement.

Il est par ailleurs à noter que dans les phases suivantes, lorsque des fermetures de bretelles autoroutières seront nécessaires pour réfectionner la N6, elles seront programmées de nuit et/ou de week-end.

La fin de l'ensemble du chantier est prévue pour la mi-juin.

Ce chantier représente un budget d'environ **€4,5 millions** HTVA financé par la **SOFICO**, maître d'ouvrage.

Il sera réalisé en collaboration avec son partenaire technique : le **SPW Mobilité et Infrastructures**, maître d'œuvre.

C'est la société **VIABUILD** qui a été désignée par marché public pour l'exécution de ces travaux.

Contact : Héloïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | heloise.winandy@sofico.org

Rejoignez-nous !   